

**NANOBIOTIX**

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 672.451,17 euros  
Siège social : 60 rue de Wattignies, 75012 Paris  
447 521 600 R.C.S. Paris

---

**DEMANDE D'ENVOI DE DOCUMENTS ET RENSEIGNEMENTS**

(Art. R. 225-88 du Code de commerce)

Je soussigné (e) :

**NOM**.....

**Prénoms**.....

**Adresse**.....

.....

**Adresse électronique**.....

Propriétaire de \_\_\_\_\_ action(s) sous la forme :

- nominative,

- au porteur, inscrites en compte chez : \_\_\_\_\_ (1)

demande l'envoi des documents et renseignements concernant l'Assemblée générale à caractère mixte du **28 avril 2020**, tels qu'ils sont visés par l'article R. 225-83 du Code de commerce sur les sociétés commerciales au format suivant :

fichiers électroniques à l'adresse mail indiquée ci-dessus<sup>(2)</sup>

Fait à ....., le.....

Signature

**NOTA : Conformément aux dispositions de l'article R 225-88 alinéa 3 du code de commerce, les actionnaires titulaires de titres nominatifs peuvent, par une demande unique, obtenir de la Société l'envoi des documents visés aux articles R. 225-81 et R 225-83 dudit code à l'occasion de chacune des assemblées d'actionnaires ultérieures. Au cas où l'actionnaire désirerait bénéficier de cette faculté, mention devra être portée sur la présente demande.**

- (1) Indication de la banque, de l'établissement financier ou du courtier en ligne, etc. teneur de compte (le demandeur doit justifier de sa qualité d'actionnaire par l'envoi d'une attestation de détention délivrée par l'Intermédiaire habilité).
- (2) Compte-tenu des mesures de confinement liées à l'épidémie de Covid-19, les services postaux sont actuellement très perturbés et Nanobiotix ne peut assurer l'envoi de ces documents par la voie postale, ni en garantir la réception dans des délais raisonnables. Exceptionnellement, l'envoi de la documentation de l'Assemblée Générale se fera donc par voie électronique.